



HAL
open science

Les systèmes de cultures dans les garrigues et premiers contreforts montagneux languedociens

Aline Durand

► **To cite this version:**

Aline Durand. Les systèmes de cultures dans les garrigues et premiers contreforts montagneux languedociens. Elisabeth Mornet. Campagnes médiévales : l'homme et son espace (900-1350). Études offertes à Robert Fossier, Publications de la Sorbonne, p. 177-187, 1995. hal-03294818

HAL Id: hal-03294818

<https://hal.science/hal-03294818>

Submitted on 7 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAMPAGNES MEDIEVALES : L'HOMME ET SON ESPACE

ETUDES OFFERTES A ROBERT FOSSIER

Travaux réunis par Elisabeth Mornet

Publications de la Sorbonne, 1995, p. 177-188

LES SYSTEMES DE CULTURE DANS LES GARRIGUES ET PREMIERS CONTREFORTS MONTAGNEUX LANGUEDOCIENS AUX XIE ET XIIIe SIECLES

Aline DURAND

Dans la construction d'un paysage rural, la gestion des rapports de la trilogie agraire, *ager-saltus-silva* est déterminante : l'équilibre de la production repose sur les systèmes de culture toujours complexes puisque s'y combinent à la fois des éléments technologiques et humains et des éléments écologiques. Depuis la période carolingienne, le Languedoc méditerranéen connaît un remarquable mouvement d'offensive forestière qui s'accroît encore vers l'an Mil. Cette anthropisation plus marquée du couvert végétal implique la mise en place d'un nouvel agrosystème. Ainsi de nouveaux cycles culturaux se développent-ils qui ont pour finalité essentielle la production de céréales. Mieux cerner ces nouveaux modes de rotation requiert en premier lieu de dresser sommairement la liste des grains cultivés dans la région durant le Moyen Age central.

Un dénombrement quantitatif de leur importance respective a été tenté (Fig.1). Comme tout essai chiffré pour les époques médiévales hautes, celui-ci ne satisferait sans doute guère un statisticien car il est tributaire de la localisation, du type de bien et de la nature de la redevance. Il suppose aussi que les prestations en nature reflètent la production réelle des terroirs. On peut encore l'espérer au XIIIe siècle car l'administration seigneuriale n'a pas les pesanteurs du XIIIe ou du XIVe siècle. Non loin de nous, en Gévaudan, où la stabilité des structures agraires est forte, les terriers de la fin du Moyen Age renvoient encore une image à peu près fidèle de l'agriculture¹. Le dénombrement bas-languedocien ne prend pas en compte l'aspect évolutif car l'échantillonnage était trop peu étendu pour espérer dégager une quelconque variation. Il s'agit simplement ici de donner un ordre de grandeur très grossier pour le XIIIe siècle.

En Languedoc, le paysan est un mangeur d'orge² : au XIIIe siècle, l'escourgeon d'hiver qui s'oppose à la paumelle, l'orge de printemps, non rencontrée dans les sources, représenterait environ la moitié des céréales cultivées. Cette prédominance, qui se marque jusque dans l'onomastique médiévale, est logique : les faibles exigences pédologiques de l'orge et sa résistance à la sécheresse en font la céréale idéale en région calcaire. C'est d'ailleurs le cas de presque tous les pays du bassin méditerranéen³.

Céréale la plus anciennement mentionnée, le froment occupe environ le quart des emblavures. Il s'agit vraisemblablement de *Triticum aestivo-compactum*, le blé tendre hérisson, identifié par l'analyse carpologique à Lunel-Viel dont la culture est largement répandue dans la France méridionale durant le Moyen Age⁴. Ce froment

¹ J.-C. HELAS, « Les paysages gévaudanais du XV^e siècle : l'apport des terriers », *Le paysage rural : réalités et représentations*, Actes du X^e congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille 18-19 mai 1979, RN, 102 (1980), p.173-178.

² E. LE ROY LADURIE, *Les paysans de Languedoc*, t. I., Paris 2^e édition, 1985, p. 179-184 ; M. BOURIN-DERRUAU, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une socialité*, t. 2, *La démocratie au village*, Paris, 1987, p. 25-26.

³ P. BONNASSIE, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle : croissance et mutations d'une société*, t.1, Toulouse, 1975, p.94 et 250 ; M. VAN DER VEEN, "An early medieval hilltop settlement in Molise: the plant remains from D85", *Papers of the British School at Rome*, vol. 53 (1985), p.211-224 ; G. COMET, *Le paysan et son outil. Essai d'histoire technique des céréales (France, VIII^e-XV^e siècle)*, Rome, 1992 (Collection de l'Ecole française de Rome, 165), p.256-265.

⁴ M.-P. RUAS, « Analyse des paléo-semences carbonisées », *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, sous la direction de C. Raynaud, Besançon, 1990 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 422), p.96-104 et M.-P. RUAS, « Les plantes exploitées en France au Moyen Age d'après les

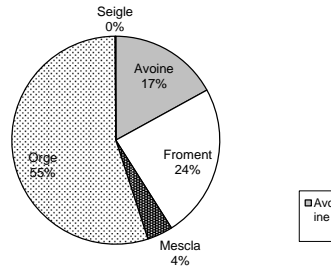


Fig. 1 : Répartition globale des céréales cultivées au XII^e siècle d'après leur fréquence dans la documentation écrite.

est généralement un froment d'hiver. Cependant, les froments médiévaux regroupent aussi des variétés de printemps, posant ainsi le problème des blés alternatifs : sur les bords de la Méditerranée, *triticum* désigne quelquefois un blé particulier comme le blé rouge, froment de printemps, par opposition au *frumentum* d'hiver⁵. La faible différenciation notée dans les chartes entre *triticum*, peu usité, et *frumentum*⁶ correspondrait alors à cette distinction.

Vient ensuite l'avoine : c'est une surprise sur les bords de la Méditerranée où le climat est traditionnellement considéré comme défavorable en raison de la sécheresse. Elle est appelée tantôt *civada* tantôt *avena*. Céréale de printemps par excellence, l'avoine n'a pas été identifiée à Lunel-Viel alors qu'*Avena sativa* est présente dans le Lattes gallo-romain⁷. Se multipliant dans la documentation vers 1030-1060, elle est quasiment sur un pied d'égalité avec le froment en nombre d'occurrences dans les actes (1/4 environ) du XII^e siècle.

La technique du méteil est employée en Bas-Languedoc dès le XI^e siècle⁸. Elle se développe surtout durant le XIII^e siècle pour triompher au siècle suivant⁹. Ce blé mitadenc ou *mescla* se compose de deux parts de froment pour une part d'orge¹⁰. Ces proportions sont très variables en Agadès : 3/4 ou 4/5 de froment pour 1/4 ou 1/5 d'orge, moitié-moitié ou encore inversées à 2/3 d'orge pour 1/3 de froment. La part du blé *mitadenc* dans la céréaliculture au XII^e siècle n'est pas très élevée : moins de 10%. Ce pourcentage doit être corrigé à la hausse car un certain nombre de biens cédés *ad panem et vinum* ou qui doivent du pain en redevance paient également un cens en setiers d'orge et de froment. Il faut souligner que les deux céréales sont semées et moissonnées ensemble sur la même pièce de terre : les redevances des parcelles sont directement exprimées en *mescla* ou *bladum inter frumentum et ordeum*¹¹.

semences archéologiques », *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Age et à l'époque moderne*, Douzièmes journées internationales d'histoire (Flaran 1989), Auch, 1992, p.9-35.

⁵ COMET, *op. cit.*, p.210.

⁶ J. ROUQUETTE et A. VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, Montpellier, 1912-1914, p.67 (abrégé cart. Mag.): *quartam partem tocius decimacionis in frumento et ordeo et in omni tritico, blado et omnibus leguminibus* (1109).

⁷ R. BUXO I CAPDEVILA, *Recherches sur les données carpologiques du site de Lattes (Hérault)*, D.E.A., Université de Montpellier III, 1988, p.21.

⁸ B.N. Doat vol.58 fol.110r (1037).

⁹ BOURIN-DERRUAU, *Villages...*, *op. cit.*, t.2, p.26.

¹⁰ La formulation habituelle est *mescla unde sunt duas partes frumenti et tertia ordei* notamment dans A. GERMAIN et C. CHABANNEAU, *Liber instrumentorum memorialium ou cartulaire des Guillemes de Montpellier*, Montpellier, 1884-1886, p.94 (1138) (abrégé cart. Guill.) ; L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaire de l'abbaye d'Aniane*, Montpellier, 1900, p.216 (1136), p.217 (1136) (abrégé cart. An.) ; J. ROUQUETTE, *Cartulaire ou Livre noir de Béziers*, Montpellier, 1923, p.275 (1162) (abrégé cart. Béz.).

¹¹ L'analyse carpologique effectuée par M. VAN DER VEEN, *op. cit.* sur un habitat méditerranéen de Molise en Italie (VI-IX^e siècles) aboutit à une conclusion similaire.

Il faut mentionner pour mémoire comme culture secondaire le millet. Les chartes y font allusion par le biais de la microtoponymie qui démontre sa culture en terroirs homogènes, sur les sols riches et humides des bords de l'eau¹².

C'est le seigle qui clôt cette liste. Il n'a droit qu'à la portion congrue puisque trois citations seulement ont été recensées¹³. Cette piètre place du *Secale cereale* dans l'agriculture médiévale bas-languedocienne demeure étonnante, étant donné ses qualités de résistance et de frugalité qui en font une plante bien adaptée aux contextes difficiles. Cela est d'autant plus qu'à l'époque moderne le seigle devient le brillant second du froment¹⁴.

Cet inventaire du *bladum* bas-languedocien au XIIIe siècle dénote une recherche de diversification culturelle pour assurer au paysan une meilleure gestion des aléas climatiques tout en lui procurant une alimentation plus variée. Deux innovations importantes doivent retenir l'attention : le développement des semis à grains mêlés et surtout la part conséquente de l'avoine dès le XIe siècle dans la répartition des emblavures. Cette place de l'avoine dans l'agriculture languedocienne est a priori étonnante et appelle une explication. En effet, céréale de printemps, l'avoine est cultivée à la même époque sur les sols riches de la France du Nord en rotation triennale avec une céréale d'hiver¹⁵. Qu'en est-il en Languedoc ? A quel type de cycle se rattache-elle et dans quels terroirs est-elle semée ?

Les terres privilégiées pour la plantation d'avoine sont celles des reliefs compartimentés, là où le manse perdure encore au XIIIe siècle et où le *castrum* n'a pas su rassembler ni même sans doute polariser l'habitat : zone tabulaire des Garrigues avec le bassin sédimentaire de Saint-Martin-de-Londres, plateau du Larzac (La Vacquerie, Rogues), hautes-vallées montagnardes (vallée de la Buège, de la Virenque, de l'Hérault), Causse d'Aumelas (Valmagne, Grémian). Quelques incursions le long des étangs : Mèze et Marsillargues. Quelques points dans la moyenne vallée de l'Hérault comme Vendémian, Paulhan ou Aspiran, mais pas au-delà dans la basse-plaine biterroise ou montpelliéraine. Pas de *civada* au fil des chartes agathoises et une seule en Biterrois. Remarquons aussi que l'avoine n'a pas été déterminée à Lunel-Viel alors qu'elle a été rencontrée à Montaigut et au Castlar dans la réserve d'un bâtiment incendié où l'on a pu prouver qu'il s'agissait bien d'une céréale de printemps¹⁶.

L'exemple du Rouergue conforte l'équivalence entre avoine et zone montagnarde. Aux XIe-XIIe siècles, le relevé des céréales cultivées dans cette région est le suivant : orge d'hiver, froment, seigle, épeautre pour les blés d'hiver ; palmoule, l'orge de printemps dite paumelle, et avoine pour les semences de printemps. La répartition des emblavures quantifiée à partir des cens seigneuriaux au XIe siècle (Fig.2) est sans équivoque :

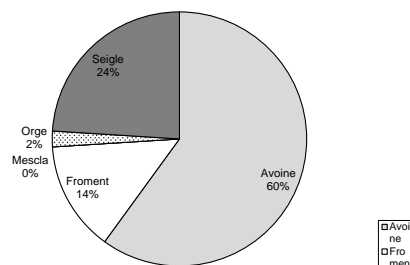


Fig.2 : Répartition globale des céréales cultivées au XIe siècle d'après leur fréquence dans le cartulaire de Conques.

¹² E. GERMER-DURAND, *Cartulaire de l'église cathédrale de Nîmes*, Nîmes, 1874, p.209 (1039-1077) (abrégé cart. Nim.) ; A. D. Hérault, 2 MI259-260-261 (cartulaire de Valmagne), reg. A fol.150r (1151) et fol.150v (1160) (abrégé cart. Valm.) ; A.D. Hte-Garonne H Malte ST-Félix 18 n°90 (1183) ; O. TERRIN, *Cartulaire du chapitre d'Agde*, Paris, 1969, p.438-440 (1234) (abrégé cart. Ag.).

¹³ Trois citations seulement cart. Valm. reg.A fol.150r 1151 et fol.150v 1160 ; A.D. Hte-Garonne H Malte 105B fol.182r n°16 1209.

¹⁴ E. LE ROY LADURIE, *Les paysans...*, op. cit., p. 183.

¹⁵ R. FOSSIER, *Les hommes et la terre en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 2e éd., Amiens, 1989, p.129-132.

¹⁶ M.-P. RUAS, op. cit.

l'avoine est prépondérante à plus de la moitié, notamment en haute montagne ; elle est logiquement suivie par le seigle puis par le froment. Etant donné l'importance des semis de printemps, cette liste rouergate suggère l'usage précoce de la rotation à jachère triennale, céréales d'hiver et avoine ou paumelle de printemps.

Or à côté du cycle biennal classique ou aménagé par la culture des légumineuses, les chartes bas-languedociennes attestent l'existence d'un rythme ternaire des cultures. Il se localise principalement sur les terres pauvres de l'arrière-pays. Ces témoignages sont logiquement en accord avec la géographie des mentions d'avoine, mais sont tout à fait déconcertants si on les compare à ceux concernant la France du Nord.

Comme au Latium¹⁷, l'expression *ad tres fruges, per tres bladus, ad tertium annum* ou le nombre d'années tertiaires apparaissant dans les mises en gages¹⁸ signalent cette technique. Ainsi en 1094-1114, Guilhem Pierre de la Roche Fourcade qui part en pèlerinage au Saint-Sépulcre engage auprès d'Aniane le quart qu'il tient en fief honoré sur le manse de La Rouvière. Il *précise et teneant in pignora tres annos usque dum habeant tres blatos receptos*¹⁹. Une mise en gage d'une terre à Lézignan-la-Cèbe spécifie que le terme de rachat est *festivitas Sancti Michaelis secundo blato annullato tracto*²⁰.

Ces citations ne font généralement pas référence à une terre céréalière, mais à l'ensemble d'une unité d'exploitation agricole, le manse. Les semailles de printemps pourraient être de simples cultures d'appoint sans rotation triennale. Cependant, la régularité des prestations versées en avoine par le biais des albergues ou des cens en nature, tout comme les précisions en nombre d'années, font penser à un cycle tout à fait habituel et démentent cette assertion. Ces redevances sont toujours acquittées en avoine seule, sans mélange, ce qui exclut l'intercalation de celle-ci sur un même champ parmi des cultures en rythme biennal. Enfin, il est tout de même frappant de constater que les manses du cartulaire de Maguelone qui doivent un mouton la troisième année, l'année de jachère par conséquent, soient des manses producteurs l'avoine.

Ainsi, les reliefs languedociens et rouergats se révèlent-ils comme la zone géographique où sont associés de manière cohérente la culture de l'avoine et le rythme triennal au sein d'un type d'exploitation rurale spécifique : le manse. L'idée d'une extension plus grande d'un système ternaire jusqu'aux franges du Bas-Languedoc est étayée par les travaux des historiens, ethnologues et géographes.

Beaucoup d'entre eux signalent des îlots de rotation triennale dans les montagnes méridionales²¹ : Provence, Pyrénées, Mont d'Aubrac, région d'Aurillac, Albigeois et plus près de nous Causse et Ségala, Aveyron sud, Uzège... Ils sont généralement considérés comme des reliques d'un système triennal ancien qui aurait rétrogradé. Pour G. Duby, la pénétration d'un rythme en trois temps a certainement été plus profonde qu'on ne le suppose d'ordinaire dans le Midi médiéval²². Le cycle le plus habituel est le suivant : jachère avec parfois cultures dérobées de légumineuses, céréales d'hiver, orge ou froment ou seigle, et enfin semis de printemps presque toujours consacrés à l'avoine. A l'époque moderne, le Bas-Languedoc abandonne le système méditerranéen biennal pour une rotation de type continental à froment-seigle-avoine, mais dès le XIV^e siècle, le Piscénois connaît la rotation triennale²³.

Il est bien évident que plusieurs facteurs se conjuguent pour faire des reliefs bas-languedociens l'aire privilégiée de cette technique agraire.

Les bouleversements sociaux des années 1000-1030 constituent l'un de ces facteurs car l'augmentation d'*Avena sativa* est portée par le développement du groupe des milites. L'avoine est presque toujours associée aux redevances banales les plus répandues, les albergues. Elles sont dues aux *caballarii*, les bien nommé : c'est le *receptum ad civata* toujours complémentaire du *receptum ad erba*²⁴. Le lien n'est parfois pas intelligible. Nombreux sont les manses ou apendaries dont les prestations comprennent un cens en setiers d'avoine et une

¹⁷ P. TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IX^e à la fin du XII^e siècle*, Rome, 1973, p.247-248.

¹⁸ P.ALAUS, L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaire de l'abbaye de Gellone*, Montpellier, 1898, p.267 (1051-1071) et p.216 (1077-1099) (abrégé cart. Gell.) ; cart. Mag. p.101-102 (1109-1129) et p.163 (1151) ; cart. Ag. p.170 (1141) et p.249 (1147-1148) ; A.D. Hte-Garonne H Malte Pézenas 10 n°96 (1180-1223) ; cart. Béz. p.395 1181 ; A.D. Gard Fonds Boifils de Massanes (1183) ; A. TEULET, *Layettes du Trésor des Chartes*, Paris, 1863, t.1, p.212 (XII^e siècle) ; cart. Guill. p.273 (XIII^e siècle).

¹⁹ cart. An. p.200 (1094-1114).

²⁰ A. D. Hte-Garonne H Malte Pézenas 7 n°70 (1157).

²¹ T. SCLAFERT, « Usages agraires dans les régions provençales avant le XVIII^e siècle », *Revue de géographie alpine*, 29 (1941), p.471-492 ; C. HIGOUNET, « Une carte agricole de l'Albigeois vers 1260 », *Annales du Midi*, 70 (1958), p. 65-71 ; D. FAUCHER, « L'assolement triennal en France », *Etudes rurales*, 1-4 (1961), p.7-17 ; LE ROY LADURIE, *Les paysans...*, op. cit., p.76-77 ; F. SIGAUT, « Pour une cartographie des assolements en France au début du XX^e siècle », *Annales Economiques, Sociétés Civilisations*, 31, 1976, p.631-643 ; J.-C. HELAS, « Les paysages... », op. cit.

²² G. DUBY, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1962, p.181.

²³ LE ROY LADURIE, *Les paysans...*, op. cit., p.183-184 et M. GRAMAIN, « Usages et techniques agraires dans la région de Pézenas aux environs de 1300 », *Etudes sur Pézenas et sa région*, 2 (1970), p.7-15.

²⁴ Pour les plus anciennes cart. Gell. p.117 (1042) ; cart. Béz. p.73 (vers 1050) et p.84 (vers 1056) ; A. D. Hérault G277 (1077-1094).

albergue. Ainsi dans le rôle de Psalmodi en 1171 ou celui des Guilhem de Montpellier en 1201²⁵. Son importance au XIII^e siècle est par conséquent l'une des conséquences directes des transformations sociales et économiques de l'encellulement. Elle est explicitement destinée en priorité à l'alimentation des chevaux des milites : *vicarius...habebit civadam equo suo*²⁶.

Ce n'est sans doute pas un hasard si la quasi-totalité des mentions d'avoine et de rotations triennales en dehors des cas littoraux sont dans l'aire d'influence des Guilhemide : Guilhem de Montpellier dans les Garrigues montpelliéraines et le Causse d'Aumelas ; lignages apparentés ou alliés (Lodévois, Haute-vallée de l'Hérault)²⁷. Ce réseau aristocratique complexe, autour duquel gravite nombre de *milites*, impose de lourdes albergues aux manses qui forment dans ce secteur l'essence même de la seigneurie. Se détournant semble-t-il de la transhumance à la différence des monastères de l'arrière-pays, les Guilhemide diffusent un système de culture original adapté aux nouvelles données sociales du XI^e siècle. Etant donné l'extension géographique de cette technique, il est probable que le lignage montpelliérain l'a importé des montagnes méridionales : les recherches en cours de C. Amado-Duhamel sur les liens entre les familles auvergnates et languedociennes devraient accréditer ce qui reste à l'heure actuelle une hypothèse.

Le facteur climatique est un autre élément déterminant : la permanence de boisements mésophiles le long de l'Hérault, sur le Larzac et les bordures caussenardes témoignent d'une humidité ambiante plus élevée que l'actuelle²⁸. Dans ces conditions, la sécheresse estivale, fortement atténuée, n'est plus un obstacle insurmontable à la plantation d'avoine. De même que les essences mésophiles, et le hêtre en particulier, se rencontrent à basse-altitude, l'avoine se répand plus facilement dans ces zones humides, comme la bordure méridionale du Massif Central ou la moyenne vallée de l'Hérault. Il ne faut pas aller jusqu'à dire que la répartition biogéographique du hêtre au Moyen Age rejoint celle de l'avoine, mais il y a là certainement deux aspects complémentaires d'un régime climatique qui ne se laisse que peu cerner. Il convient de souligner qu'à l'heure actuelle les pluies sont plus abondantes et mieux réparties dans les Garrigues, malgré le caractère méditerranéen du climat, que dans la zone littorale²⁹. Dans le même ordre d'idée, P. Alexandre, se fondant sur une étude actuelle des climats régionaux en longue durée, corrèle l'évolution médiévale climatique du Massif Central à celle de l'Europe du Nord³⁰ : les deux zones appartiennent à l'aire « tempérée » et non à l'aire méditerranéenne.

Tous ces éléments réunis se conjuguent pour favoriser le développement d'un cycle cultural ternaire dans lequel l'avoine joue un rôle clef. Maintenant que l'existence de ce cycle est acquise, il s'agit d'en décortiquer le mécanisme.

Le cycle triennal qui se développe au XI^e siècle en Bas-Languedoc est tout à fait particulier. On aurait pu s'attendre à le trouver dans les terres riches, grasses d'alluvions, gagnées sur le fleuve au détriment des boisements mixtes à hêtres, chênes blancs et noisetiers. Irriguées et fumées, elles ressemblent aux limons de Picardie et d'Ile de France. Il n'en n'est rien et les actes résistent à cette idée. Ce rythme ternaire a cours sur les sols plus légers de l'arrière-pays. Force est d'admettre que les manses de l'arrière-pays languedocien ou du littoral marécageux ont fonctionné en grande partie sur un rythme triennal : céréales d'hiver, orge ou froment, avoine et jachère. Ce système est un système souple et original de céréaliculture extensive sans assolement : dans une partie du terroir, céréales d'hiver et de printemps alternent ; l'autre partie est laissée longtemps en friche ; elle est régénérée par la fumure des ovins en pâture. Les terres ne sont vouées à la céréaliculture que très peu de temps : très vite elles sont abandonnées car cette agriculture est une agriculture intermittente et itinérante sur essartage temporaire. L'espace agricole se déplace tous les ans. Elle n'a absolument rien à voir avec ce que l'on entend traditionnellement par assolement triennal dans la France du Nord. Au contraire, c'est un système complexe adapté à la vocation à la fois agricole et sylvo-pastorale des exploitations de Garrigues ou de montagne. Le fait que l'on parle de cycle triennal se justifie globalement, au niveau de l'ensemble du manse : tout le finage est géré de façon cohérente de cette manière. Dans le détail des parcelles, le rythme est évidemment plus distendu.

Les friches de longue durée, indispensables dans une telle perspective, sont vraisemblablement les *aussedates* des textes qui encore une fois ne se rencontrent que dans les reliefs ou la moyenne vallée de l'Hérault. Le terme d'*aussedates* est, à une exception près, toujours employé au pluriel. Il donne parfois son nom

²⁵ A. D. Gard H106 fol.84v; cart. Guill. p.486.

²⁶ cart. Guill. p.209 (1103).

²⁷ C. DUHAMEL-AMADO, « Pouvoirs et noblesse dans la Gothie, formation du réseau aristocratique biterrois au Xe siècle », *La France de l'an Mil*, Actes du colloque Hugues Capet (987-1987) tenu à Barcelone (sous presse).

²⁸ Mésophile : plante qui vit dans des conditions moyennes d'humidité voir A. DURAND et J.-L. VERNET, « Anthracologie et paysages forestiers médiévaux. A propos de quatre sites languedociens », *Annales du Midi*, 99 (1987), p. 397-405 et A. DURAND, « Dynamique biogéographique des boisements forestiers en Languedoc durant le Moyen Age : l'impact de l'an Mil », *Les charbons de bois, les anciens écosystèmes et le rôle de l'homme*, Actes du colloque de Montpellier, 10-13 septembre 1991, Bulletin de la société botanique de France, 139 (1992), p.627-636.

²⁹ R. DUGRAND, *La Garrigue nord-montpelliéraine. Essai d'explication d'un paysage*, Paris, 1964.

³⁰ P. ALEXANDRE, *Le climat en Europe au Moyen Age*, Paris, 1987, p.715-726.

à un tènement ou manse³¹, signe que toute une partie de l'ager n'est pas cultivée et que de surcroît, il s'agit bien de longs intervalles de repos. Ces *aussedates* sont parfois cédées en parts comme les garrigues ou les moulins, ce qui montre leur unité et cohérence sur le plan de l'exploitation et de la gestion culturale³². Elles confrontent fréquemment à la fois des devès, bois ou ermes et des pièces labourées³³ : leur place est aux franges de l'espace agraire. Le diagramme d'analyse pollinique de Marsillargues³⁴, au bord de l'étang de Mauguio, les enregistre : la période médiévale, et plus particulièrement le Moyen Age central, est caractérisée par l'importance des Cupressacées, spécialement du Genévrier, essence pionnière s'installant sur les stades post-cultureux.

Dans un tel système, le déplacement fréquent des cultures sur une vaste surface gagnée par essartage temporaire compense l'épuisement rapide de terres somme toute trop pauvres pour supporter longtemps un tel rythme. Dans les reliefs comme le long du chapelet d'étangs littoraux, le processus de défrichement en cours autorise une telle pratique grâce à l'importance des surfaces vierges nouvellement gagnées par rompude sur la forêt ou les marais. Ainsi s'explique sans doute la taille importante du manse dans l'arrière-pays³⁵. Essartages temporaires et longues friches s'accordent parfaitement avec une telle organisation. La pratique d'une agriculture itinérante sur brûlis contrebalance le peu de labours pratiqués dans ce type de terroir. T. Sclafert³⁶ note que les membres de l'Ordre de Malte qui dans la Provence du XIV^e siècle pratiquent un rythme ternaire ne garachent qu'un tiers des terres, soit celles ensemencées en bons blés (froment, orge). Pour G. Duby, la culture itinérante entrecoupée de très longs repos, en particulier dans les quartiers récemment gagnés sur les friches, est une pratique courante au Moyen Age : les Garrigues provençales et languedociennes ont été colonisées de cette façon³⁷. L'assiette des redevances seigneuriales en avoine est logiquement le manse et non pas la parcelle qui seule, en dehors des riches terroirs céréalières de plaine, ne pouvait répondre à cette imposition.

Cette conclusion sur la rotation triennale des cultures associée à une exploitation extensive rejoint d'une certaine manière les idées de L. White et de F. Sigaut sur la supériorité réelle de l'assolement triennal classique de la France du Nord. Le calcul de L. White³⁸ repris sur W. de Henley montre que l'adoption du rythme triennal par rapport au biennal n'est un véritable progrès que dans la mesure où son principal avantage réside dans l'obtention d'une avoine gratuite en quelque sorte sans augmentation du cheptel de trait et dans une meilleure répartition des travaux tout au long de l'année. Mais la productivité de la terre demeure rigoureusement identique dans les deux systèmes³⁹. Simplement, en triennal, la surface ensemencée et exploitée est plus grande, ce qui est ici le cas. Ce système en trois temps est également lié à l'essartage temporaire : C. Parain estime que l'assolement triennal de l'Europe tempérée s'est développé au Moyen Age soit sur l'assolement biennal méditerranéen, soit sur des systèmes de cultures temporaires tels celui que nous venons de décrire⁴⁰. De même dans la Provence du XIV^e siècle, T. Sclafert se fondant sur le rapport semence-récolte constate que les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem préfèrent deux termes et non trois sur leurs meilleurs champs, c'est-à-dire ceux des terrasses alluviales ou fluvio-glaciaires qui bordent les rivières, car les rendements y sont plus élevés. C'est exactement le même cas de figure pour les condamines biterroises ou montpelliéraines.

L'itinérance de ce système illustre les réflexions de F. Sigaut sur les défrichements par le feu⁴¹ : il écrit que les opérations d'essartages temporaires n'impliquent presque aucun travail du sol, ce qui n'est pas sans faciliter l'adoption d'une telle méthode culturale. Par ailleurs, les systèmes sur essartage temporaire qu'il a étudiés présentent la succession culturale suivante : céréales d'hiver, surtout froment dans le Midi, suivies par une céréale de printemps, presque toujours l'avoine parfois ressemée deux ou trois années de suite. Enfin, décrivant les effets physiques du feu sur les sols basiques, il conclut que l'excès de calcaire, comme dans les

³¹ Au singulier cart. Gell. p.363 (1077-1099), au pluriel cart. Guill. p.647 (XII^e siècle) et p.729 (1118) ; C. COUDERC et J.-L. RIGUAL, *Cartulaire et documents de l'abbaye de Nonenque*, Rodez, 1950, p.49 (1195) ; A. D. Hte-Garonne H Malte 105B fol.136r n°54 (1210) et fol.75r n°32 (1210) ; cart. An. p.151 (1212).

³² A. D. Hte-Garonne H Malte Pézenas 5 n°56 (1165-1215) et 12 n°134 (1192).

³³ cart. An. p.305 (1175) ; A. D. Bouches-du-Rhône 56H4363 (1200) ; A. D. Hte-Garonne H Malte 105B fol.136r (1210) et fol.75r (1210).

³⁴ N. PLANCHAIS, *Palynologie lagunaire de l'étang de Mauguio. Paléoenvironnement végétal et évolution anthropique*, *Pollen et spores*, 21 (1982), p.93-118.

³⁵ M. BOURIN-DERRUAU, *Villages...*, *op. cit.*, *Du château au village*, t.1, p.114, évalue à 50 ha le manse d'après le calcul du terroir de Cambous dans la moyenne vallée de l'Hérault ; je suis arrivée à un ordre de grandeur identique en suivant les confrants du manse de La Roque sur la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel dans les Garrigues qui délimitent un rectangle d'environ 56ha A. D. Hérault 58H190 (1208).

³⁶ T. SCLAFERT, « Usages... » *op. cit.*

³⁷ G. DUBY, *L'économie...*, *op. cit.*, p.177 et 180.

³⁸ L. WHITE, *Technologie médiévale et transformations sociales*, Paris, 1969, p.78-79 et F. SIGAUT « Pour une carthographie... », *op. cit.*

³⁹ F. SIGAUT, *ibidem*.

⁴⁰ C. PARAIN, *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, 1979, p. 63.

⁴¹ SIGAUT, *L'agriculture et le feu. Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne*, Paris, 1975, p.19 et 29 ; 118 et 124 ; p. 111.

Grands Causses ou les reliefs tabulaires de Garrigues, bloque les principaux éléments fertilisants sous forme inassimilable : l'écobuage y exerce alors un effet positif.

*

**

A partir des années 1030, la généralisation du cycle triennal en liaison avec la part grandissante de l'avoine dans les emblavures amène la mise en place d'un nouvel agrosystème dans les reliefs et le long des marais littoraux du Languedoc. Dans ces secteurs, la forte permanence d'un habitat dispersé, les manses, colonisant les franges de l'*ager* médiéval, répond mieux que dans la basse-plaine aux conditions nécessitées par la pratique d'une céréaliculture extensive itinérante. La cellule sociale sur laquelle repose cet agrosystème est donc le manse, mais non pas un manse archaïque, alourdi par le poids de l'héritage carolingien, mais une cellule ancienne qui a su s'adapter aux bouleversements économiques et sociaux issus de l'an Mil. Le mouvement d'offensive forestière qui entraîne la colonisation des versants et palus donne une assise solide à la diffusion progressive du système puisque l'importance des surfaces vierges autorise la pratique d'une agriculture temporaire sur brûlis. Dans ce processus, les seigneuries modernes, telles celle des Guilhem de Montpellier, jouent un rôle probablement important. Ici, ce n'est pas seulement le grand domaine qui innove, mais les petites exploitations rurales. Ce mode de production original à double emblavement représente un bel effort d'humanisation et de maîtrise d'un milieu peu favorisé. Il s'oppose à celui de la basse-plaine caractérisé par la recherche d'une intensification céréalicole corrélée à une volonté d'améliorer les rendements dans des terroirs organisés autour du *castrum*⁴². Cette opposition régionale entre plaine et reliefs s'instaure au XIe siècle avec la révolution castrale : elle perdurera jusqu'au seuil de l'époque moderne⁴³.

Aline Durand
Université de Provence

⁴² M. BOURIN-DERRUAU, « Villages..., *op. cit.*, t.1., p.162-179.

⁴³ T. SCLAFERT, « Usages... », *op. cit.* et LE ROY LADURIE, *Les paysans... op.cit.*, p.180-184.